

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 9 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 9 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET Sami BAUDIN, Denis BOUVIER, Christiane JOET, Romain MALLEVAL, Marion BERNOLLIN, Jonathan CHARDON, Stéphane LEVAVASSEUR, Isabelle DELEGLISE.

Absent ayant donné procuration : Philippe EXCOFFIER à Pascal BAUDIN.

Date de convocation : 02/12/2024.

Alexandra BAUDIN a été élue secrétaire de séance.

I AFFAIRES FONCIERES

Pas d'affaires foncières lors de cette séance.

II DECISIONS MODIFICATIVES

Présentation de deux décisions modificatives qui concernent les écritures comptables ci-dessous :

Décision modificative n°2 - Budget Eau et Assainissement (M49)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
D 61523 : Réseaux	29.35 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	29.35 €			
D 6817 : Dotation dépréciation acrif circ		29.35 €		
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements		29.35 €		
TOTAL	29.35 €	29.35 €		

Approuvé à l'unanimité.

Décision modificative N° 5 – Budget principal (M57)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
D 60632 : Fourniture de petit équipement		15 000.00 €		
D 60633 : Fourniture de voirie		15 000.00 €		
D 6156 : Maintenance		15 000.00 €		
D 624 : Transports de biens et transports collectifs		22 000.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		67 000.00 €		
D 6450 : Charges de sécurité sociale et prévoyance		2 000.00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimi		2 000.00 €		
D 65736211 : Subv.de fonct. Aux BA et régies admin		5 429.52 €		
D 65888 : Autres		2 900.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		8 329.52 €		
R 75814 : Redevance sur l'énergie hydraulique				77 329.52 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante				77 329.52 €
TOTAL		77 329.52 €		77 329.52 €
INVESTISSEMENT				
D 2157-123 : Matériel		2 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		2 000.00 €		
D 231-144 : Chalet Alpage du Roi	2 000.00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisation en cours	2 000.00 €			
TOTAL	2 000.00 €	2 000.00 €		

Approuvé à l'unanimité.

III – TARIF DE L'EAU

Une réforme de la tarification des redevances de l'agence de l'eau va avoir lieu à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les redevances actuelles (pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte) vont être supprimées et remplacées par trois nouvelles :

- Redevance sur la consommation d'eau potable ;
- Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable ;
- Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif.

Cas particulier : redevance pour prélèvement de la ressource en eau.

Service public de l'eau potable et de l'assainissement – Tarification à compter du 1^{er} janvier 2025

La tarification communale des services d'eau potable et d'assainissement comporte :

- Une part proportionnelle à la consommation d'eau pour l'eau potable et l'assainissement ; (Redevance eau et redevance assainissement) ;
- Une part fixe par unité de logement pour l'eau potable et l'assainissement (Abonnements) ;
- Une part fixe de location de compteur, en fonction de son diamètre, pour l'eau potable.

Proposition d'augmenter les parts fixes (Abonnement eau et location de compteur) comme suit :

Tarifs Hors Taxes

Redevance eau	1.19 € le m3
Redevance assainissement	1.00 € le m3
Abonnement eau (par unité de logement)	20.00 €
Abonnement eaux usées (par unité de logement)	10.00 €
Location de compteurs en fonction du diamètre :	
Ø 15 mm	10.00 €
Ø 20 mm	10.00 €
Ø 25 mm	16.00 €
Ø 30 mm	16.00 €
Ø 40 mm	40.00 €
Ø 50 mm	65.00 €
Ø 60 mm	65.00 €
Ø 80 mm	100.00 €
Forfait mise en service	50.00 €
Ouverture / fermeture de vanne	42.00 €
Main d'œuvre (tarif horaire)	40.00 €
Remplacement compteur gelé	110.00 €

Approuvé à l'unanimité.

IV – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Sollicitation de subventions pour les opérations suivantes : réaménagement de la rue du centre, acquisition et aménagement du cabinet médical, rénovation de la cour de l'école auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, du département et de l'Etat.

V – TELETRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES DU CCAS PAR LA COMMUNE

La commune s'est portée volontaire pour passer au CFU (compte financier unique) dès cette année. Il sera obligatoire à compter de l'exercice 2026.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

4 budgets sont concernés : budget principal, eau et assainissement, lotissement Grange Bernard et CCAS.

Comme ce dernier n'a pas le même SIREN que les 3 autres, il convient d'autoriser la transmission des éléments budgétaires du CCAS par la commune.

Approuvé à l'unanimité.

VI – PERSONNEL COMMUNAL

Nécessité de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir l'aide à la cantine.

Cet agent sera recruté comme suit : un agent social à temps non complet (8 heures par semaine) du 06/01/2025 au 23/02/2025. Indice Brut 367 – Indice Majoré 366

Approuvé à l'unanimité.

VII – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Compte rendu commission sentiers présenté par Sami BAUDIN et Marc MOMET

Point sur le fauchage et l'entretien des sentiers campagne 2024.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de crédits en investissement

Afin de pouvoir régler les factures d'investissements en attente, il est proposé au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Budget M49 : budget eau et assainissement

Chapitre	BP 2025	25%
21 : immobilisation corporelle	20 000.00 €	5 000.00 €
23 : immobilisations en cours	441 938.23 €	110 484.55 €
TOTAL	461 938.23 €	115 484.55 €

Répartis comme suit :

2315 OP 61	Poteaux incendie	5 000.00 €
2315 OP 039	Réservoirs	10 000.00 €
2315 OP 67	Tampons EU et EP	5 000.00 €
2315 OP 045	Chambres de vannes	10 000.00 €
2315 OP 50	Captages	10 000.00 €
2315 OP 62	Compteurs	5 000.00 €
2315 OP 68	Ressource en eau	10 000.00 €
2315 OP 14	Pompes électriques	5 000.00 €
	TOTAL	60 000.00 €

Approuvé à l'unanimité.

Budget M57 : budget principal

Chapitre	BP 2024	25%
20 : immobilisations incorporelles	35 000.00 €	8 750.00 €
21 : immobilisations corporelles	215 000.00 €	53 750.00 €
23 : immobilisations en cours	2 260 556.40 €	565 139.10 €
TOTAL	1 802 134.34 €	627 639.10 €

Répartis comme suit :

2111	Terrains nus	20 000.00 €
212 OP 149	Sentiers	3 000.00 €
212 OP 91	ONF	14 000.00 €
2157 OP 123	Matériel et outillage technique	25 000.00 €
231 OP 116	Voiries diverses	50 000.00 €
231 OP 151	Caserne pompiers	200 000.00 €
231 OP 41	Panneaux signalétiques	5 000.00 €
231 OP 26	Bâtiment public	20 000.00 €
231 OP 19	Eclairage public	70 000.00 €
231 OP 143	Base des Lières	10 000.00 €
231 OP 152	Chenalette	10 000.00 €
231 OP 144	Chalet alpage du Roi	30 000.00 €
231 OP 154	Aménagement rue du centre	5 000.00 €
202 OP131	Plan Local d'Urbanisme	7 500.00 €
	TOTAL	469 000.00 €

Approuvé à l'unanimité.

IX – INFORMATIONS DIVERSES

Remerciements famille POPP
Vœux de Monsieur le Maire le jeudi 16 janvier 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.